

396 ENERGY

SAS - Société par Actions Simplifiée
au capital variable minimum de 1000 € et maximum 450000 €
Siège social : 75 allée Wilhelm Roentgen, 34961, Montpellier Cedex 2
529 670 176 RCS MONTPELLIER
(« la Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

Au cours de l'exercice clos le 30/06/2025, la Société a réalisé une perte de -333 482 € que l'assemblée générale décide d'affecter comme suit :

- Résultat de l'exercice -333 482 €
- 5 % du résultat à la Réserve Légale
dans la limite de 10% du capital social0 €
- Le Solde, soit la somme de..... -333 482 € en
totalité au poste « Report à Nouveau »
-

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à 57 870 €.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

URBASOLAR, Président,

Représenté par M. Gilles ATTOLINI, Directeur Général

Signed by:
 GILLES ATTOLINI
2E675B87BDAC4D9...

Désignation de l'entreprise 396 ENERGY

Néant

Adresse de l'entreprise 75 Allée Wilhelm Roentgen CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex 2

								Exercice N clos le 30/06/2025		Exercice N-1	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles		Fonds commercial*	010		012					
			Autres*	014		016					
	immobilisations corporelles*		028	17 105 137	030	2 731 352	14 373 785	15 290 176			
	immobilisations financières* (1)		040		042						
	Total I (5)		044	17 105 137	048	2 731 352	14 373 785	15 290 176			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	122	066		122				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	629 207	070	629 207	600 307			
		Autres* (3)		072	172 420	074	172 420	345 192			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	166 837	086		166 837	158 428			
	Charges constatées d'avance*		092	187 322	094	187 322	203 308				
	Total II		096	1 155 908	098		1 155 908	1 307 235			
	Total général (I + II)		110	18 261 046	112	2 731 352	15 529 694	16 597 411			
PASSIF							Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	1 000	1 680		
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126	168	168		
	Réserves réglementées*						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131		969 000				
	Report à nouveau						134	391 352	1 165 495		
	Résultat de l'exercice						136	(333 482)	(550 892)		
	Subventions d'investissement						137				
	Provisions réglementées						140				
	Total I						142	59 038	1 585 451		
Provisions pour risques et charges						154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166	52 892	67 927		
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169						
	Comptes courants d'associés						173				
	Autres dettes						175	15 417 764	14 944 032		
	Produits constatés d'avance						174				
	Total III						176	15 470 656	15 011 959		
Total général (I + II + III)							180	15 529 694	16 597 411		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	14 715 556	
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFip N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise : 396 ENERGY

Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export			209				210			
	Production vendue	biens	et livraisons			215				214	1 233 138		
		services*	intracommunautaires			217				218			
	Production stockée*		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production							222			
	Production immobilisée*										224		
	Subventions d'exploitation reçues										226		
	Autres produits										230	2	
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	1 233 139	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)										234		
	Variation de stock (marchandises)*										236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)										238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*										240		
	Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :		immobilier :				242	318 449			
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*			243	50 319			244	55 688		
	Rémunérations du personnel*										250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										252		
	Dotations aux amortissements*										254	936 783	
			dont amortissement du fonds de commerces								255		
	Dotations aux provisions										256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259				262	386		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260							
			Total des charges d'exploitation (II)								264	1 311 305	
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	(78 167)	
	Produits financiers		(III)								280		
Produits exceptionnels		(IV)								290	134 105		
Charges financières		(V)								294	389 420		
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347				300				
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348								
Impôts sur les bénéfices*		(VII)								306			
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)										310	(333 482)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2								312			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*										316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.L) et autres amortissements non déductibles										318		
	Provisions non déductibles*										322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)										324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997		
	Entreprise nouvelles (44.sexies)	986			ZFU - TE (44 octies A)	987					342		
					JEI (44. sexes A)	989							
	ZRD (44. terdecies)	127			ZRR (44. quindicies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993							
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992			France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindicies A)	181							
	ZFANG 44 quaterdecies	345			Investissements et souscriptions outre-mer	344					350		
	Créance due au report en arrière du déficit					346							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					648							
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641							
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990							
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS AN		Bénéfice col. 1, Déficit col. 2								352		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)										356		
	Déficits antérieurs reportables :*	550 892	dont imputés sur le résultat :							360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION I		Bénéfice col. 1, Déficit col. 2								370			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS PLUS-VALUES - MOINS-VALUES														DGFIP N° 2033-C 2025			
Désignation de l'entreprise :				396 ENERGY										Néant ☐			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *					
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406							
		Autres		410		412		414		416							
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426								
	Constructions		430		432		434		436								
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440	17 105 137	442		444		446	17 105 137							
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456								
	Matériel de transport		460		462		464		466								
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476								
Immobilisations financières		480		482		484		486									
TOTAL				490	17 105 137	492		494		496	17 105 137						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																	
Fonds commercial				495		497		498		499							
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506							
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516								
	Constructions		520		522		524		526								
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	1 814 962	532	916 390	534		536	2 731 352							
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546								
	Matériel de transport		550		552		554		556								
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566								
TOTAL				570	1 814 962	572	916 390	574		576	2 731 352						
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.				1		2		3		4		5					
				6		7		8		9		10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values									
	(1)	(2)		(3)		(4)		Court terme *	(5)	Long terme							
										19 %	(6)	15 % ou 12,8 %	(7)	0 %	(8)		
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
TOTAL	578		580		582		584		586	581		587		589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579			Régularisations	590		583		594		595			
TOTAL								596		585		597		599			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS -
AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFIP N° 2033-D 2025

Désignation de l'entreprise : 396 ENERGY Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immo. incorp.	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques mat. et outillage	730		735
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Report du total des extensions		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982 550 892
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984 550 892
Déficits de l'exercice			860 333 482
Total des déficits restant à reporter			870 884 374
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *			380
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			274
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 54 816
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)